



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbaye de Fleurier 2024

Dans quelques jours aura lieu la traditionnelle fête de l'Abbaye à Fleurier. Entre carrousels, stands de nourriture et de boissons, tire-pipes et musique, tout le monde pourra y trouver son compte durant trois jours et trois nuits.



Un cortège qui nous conduit aux antipodes

La très attendue Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi 29 juin au mardi 2 juillet (aux aurores) prochains sur la Place Longereuse et le long de la rue de la Place d'Armes.

Pour bien commencer le week-end, le cortège – placé cette année sous le thème « L'Abbaye fait le tour du monde ! » – empruntera le parcours suivant : rue de la Promenade, rue du Progrès, place de la Gare, avenue de la Gare, Grand'Rue, rue du Grenier, rue du Jet-d'Eau, rue de la Promenade, Grand'Rue et rue de la Place d'Armes.

Durant ces trois jours et ces trois nuits, dix-sept forains, quatorze sociétés locales, treize marchands et neuf établissements publics seront à la disposition de plus de 15'000 participantes et participants.

Prévention et sécurité pour fêter paisiblement

Du point de vue de la sécurité, dix auxiliaires de circulation, deux agents de sécurité publique, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village. Le service médico-sanitaire sera assuré par l'Association cantonale neuchâteloise des Samaritains.

Comme chaque année, la Commune sensibilisera les responsables de stands à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. *Point d'Chute*, action créée par la Fondation Addiction Neuchâtel, sera présent pour la prévention et la réduction des risques liés à la consommation de produits psychotropes en milieu festif. La campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera également reconduite. Pour la deuxième année consécutive, l'ASAP (service d'accueil, de soutien et d'accompagnement de proximité pour les jeunes de 10 à 25 ans) de la Fondation Carrefour sera également présent sur la place de la fête. Il offre des sirops et propose un accompagnement aux jeunes qui en auraient besoin.

Les noctambules auront différentes possibilités pour rentrer en toute sécurité : deux autocars durant la soirée de samedi à dimanche, un minibus pour les nuits de samedi à dimanche et de lundi à mardi, le Somnambus tous les soirs et finalement les différents services de taxis.

Cette année, un minibus affrété par la commune fonctionnera en collaboration avec le Somnambus pour ramener les couche-tard dans les villages du Vallon avec un départ dès minuit devant l'établissement public du « Cavallino Snack-Bar ».

De leur côté, les deux autocars assureront la tournée des villages du Bas-Vallon et prolongeront leur course jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4 heures de la gare de Fleurier dans la nuit de samedi à dimanche.

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration, économie et protection de la population

+41 32 886 43 95 | benoit.simon-vermot@ne.ch



Consommation festive mais durable

L'utilisation de la vaisselle réutilisable (gobelets, assiettes et couverts de table) est reconduite en collaboration avec la société Ecomanif SA. La caution par verre reste fixée à Fr. 2.- alors qu'aucune caution ne sera toutefois demandée pour les assiettes, les bols et les couverts afin de ne pas grever le budget des consommatrices et des consommateurs.

A l'instar des deux éditions précédentes, les verres pourront être ramenés dans n'importe quel stand pour récupérer la caution. Les assiettes, les bols et les couverts pourront soit être laissés sur le stand de consommation, soit être déposés dans des boxes créées à cet usage.

Quelques remerciements en guise de conclusion

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les voisins du périmètre de la fête pour leur patience et leur compréhension durant ces trois jours (et trois nuits...) et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

« Si les gens du monde cessaient une minute de courir plaisirs et fêtes, ils périraient aussitôt d'ennui », Alfred Capus (1857-1922), journaliste.

Val-de-Travers, le 19 juin 2024

LE CONSEIL COMMUNAL